

wedi

Mars 2020

Rédactionnel : Actu site

Engagement fort et solutions adaptées : wedi soutient « Action Logement » pour l'aménagement des salles de bains des personnes dépendantes

Afin de prolonger le maintien des personnes âgées et/ou dépendantes à leur domicile, un plan d'aide gouvernemental et d'[Action Logement](#) de 1 milliard d'euros est débloqué pour bénéficier à 200 000 ménages, qui peuvent ainsi transformer notamment leur salle de bain en installant une douche de plain-pied. Engagé sur cette question de l'accessibilité, wedi est le seul industriel spécialiste des pièces humides à être intégré aux réflexions gouvernementales. Nous proposons des solutions universelles adaptées au vieillissement et accompagnons les artisans dans cette démarche. Suivez le guide !

« Répondre au défi du vieillissement de la population », c'est l'un des enjeux majeurs affichés par l'Etat. Il faut dire que, selon [le Centre d'observation de la société](#), si nous comptons aujourd'hui en France 13 millions de personnes de 65 ans et plus, cette part devrait atteindre entre 25 et 33% en 2070 avec un pic attendu vers 2040 avec les enfants du baby boom qui auront tous plus de 65 ans. Les besoins de prises en charge vont donc être exponentiels et, face au manque de structures d'accueil, le maintien à domicile doit être encouragé et facilité.

C'est dans ce but qu'au dernier trimestre 2019, [une aide d'Action Logement](#) a été créée pour adapter les domiciles des personnes âgées ou en situation de dépendance (plus d'1,3 million de Français ont aujourd'hui des difficultés pour accomplir des gestes du quotidien comme se déplacer et se laver). Cette enveloppe de 1 milliard d'euros sur 3 ans, s'adresse à 200 000 foyers. Les bénéficiaires peuvent recevoir jusqu'à 5 000 € pour installer notamment une douche sécurisée et ainsi continuer à vivre dans leur logement.

Qui peut bénéficier de l'aide d'Action Logement ?

Lancée le 29 septembre 2019, cette aide s'adresse aux retraités du secteur privé âgés d'au moins 70 ans et aux salariés ou retraités en situation de dépendance. Les parents qui hébergent un salarié d'une entreprise privée peuvent également bénéficier de la subvention.

Toutefois, 2 conditions doivent être réunies :

- Avoir des revenus inférieurs au plafond des ménages aux ressources modestes défini par l'ANAH* :

Nombre de personnes du ménage	En Province (en €)		En Ile-de-France (en €)	
	Ressources modestes	Ressources très modestes	Ressources modestes	Ressources très modestes
1	19 074	14 879	25 068	20 593
2	27 896	21 760	36 792	30 225
3	33 547	26 170	44 188	36 297
4	39 192	30 572	51 597	42 381
5	44 860	34 993	59 026	48 488
Par personne supplémentaire	+ 5 651	+ 4 412	+ 7 422	+ 6 096

* Plafonds de ressources pour les dossiers déposés en 2020

- Rénover sa résidence principale située en France (métropole ou DOM)

*ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat est un établissement public administratif de l'État français qui met en œuvre la politique nationale d'amélioration du parc de logements privés existants. <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/>

Quels types de travaux sont concernés par cette aide ?

- La fourniture et la pose d'une douche avec un receveur extra-plat ou une solution carrelée ayant un indice à la glissance supérieur ou égal à PN 12 ou équivalent, et sa robinetterie associée ;
- La fourniture et la pose d'un lavabo pour personne à mobilité réduite ;
- La fourniture et la pose d'une cuvette de WC rehaussée avec son réservoir et une barre d'appui ergonomique.

À noter que cette aide Action Logement peut être cumulée avec d'autres (aides de l'Anah, de la CNAV et des conseils départementaux) pour couvrir jusqu'à 100% des travaux.

Artisans, comment guider vos clients pour l'obtention de l'aide Action Logement ?

- Votre client fait une simulation sur adaptation-douche.gouv.fr ou actionlogement.fr ;
- Il dépose son dossier accompagné d'une pièce d'identité, d'un avis d'imposition, d'un relevé de pension de retraite ou justificatif de situation de dépendance, d'un justificatif de domicile, d'un RIB et de votre devis accompagné d'un justificatif d'entreprise ;
- Une fois l'accord reçu, la facture doit être envoyée à Action Logement. Le client recevra 30 % d'acompte dès le début des travaux ;

- À la fin des travaux, il doit envoyer l'attestation de réception des travaux et il recevra son solde de tout compte.

Un « engagement fort et sincère » de wedi en faveur de l'accessibilité... et de l'accompagnement des pros

« Notre participation au mouvement national en faveur du maintien à domicile des personnes dépendantes est un engagement fort et sincère... » [Ces mots sont ceux d'Olivier Thumy](#), directeur général de wedi France. Ils résument bien les convictions de notre société et leurs concrétisations par des actes. En effet, aux côtés des pouvoirs publics, des associations et organismes sociaux et syndicaux, nous sommes aujourd'hui le seul industriel du secteur de la salle de bain à participer à la commission initiée par le ministère du Logement et ainsi à donner une vision « terrain » de la situation des logements et des solutions présentes sur le marché.

A travers notre travail auprès de la distribution professionnelle et du développement du réseau wedi Experts, nous accompagnons également les artisans du secteur pour leur permettre de monter en compétences, de maîtriser une mise en œuvre optimale de nos produits et également d'intégrer les champs réglementaires, notamment en matière de salles d'eau accessibles (PMR).

Enfin, chez wedi, nous considérons que la salle de bain doit être universelle et que l'accessibilité se concilie parfaitement à l'évolutivité et au design. Notre groupe a développé le concept d'Universal Design. Cela signifie construire avec clairvoyance. Un banc sous la douche peut servir à doucher un enfant sans se fatiguer. Demain, ce siège sera parfait pour se doucher tout à fait détendu. Et après-demain, il sera une aide pratique lorsque la mobilité sera limitée. Une salle de bain conçue selon ce principe d'aménagement innovant assure avec le temps la commodité, le confort et la sécurité, et ce, sans adaptation structurelle !

Quels sont les 3 arguments de wedi pour une douche compatible avec l'aide Action Logement ?

- **Qualité.** De par leur nature, [les systèmes wedi](#) sont parfaitement adaptés au remplacement d'une baignoire ou à la rénovation d'une salle de bain. Leur modularité permet de s'adapter à tous les espaces, même restreints ; ils assurent une étanchéité maximale et garantissent confort, design et durabilité. En effet, même financée par une aide, la rénovation de sa pièce d'eau doit être un investissement pérenne !
- **Prix.** La gamme des produits wedi permet de réaliser des espaces de douche pour différents budgets. Grâce à leur mise en œuvre rapide, le chantier ne dure que 48 heures pour un remplacement de baignoire. Les partenaires distributeurs de wedi sont à même de proposer les devis adaptés pour entrer dans l'enveloppe des 5 000 €.
- **Tranquillité.** Le [réseau wedi Experts](#), c'est la possibilité de s'assurer les services d'un artisan de confiance, qualifié et formé qui bénéficie d'une extension de garantie.